

## INFIRMIER.E.S PUERICULTEUR.TRICE.S – HEMATOLOGIE Hôpital Universitaire Robert-Debré (Paris 19)

### L'hôpital Universitaire Robert Debré

Parmi les derniers nés des hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'hôpital universitaire Robert-Debré est par le volume de son activité, le plus grand hôpital pédiatrique français. Il a pour vocation la prise en charge des problèmes de santé des enfants, des adolescents, des femmes et des futures mères. Pour traiter ces maladies parfois très rares, des soins de hautes technicité sont prodigués sans toutefois céder la place à une approche globale du patient et de sa famille. Reconnu pour la qualité des soins, l'hôpital Robert-Debré l'est également pour son enseignement universitaire et pour ses activités de recherche en pédiatrie. Le personnel compte 500 médecins, 1 360 infirmières, aides-soignantes et agents médico-techniques ainsi que 330 personnels administratifs et ouvriers. Il appartient depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 à Groupement Hospitalier Universitaire Paris Nord.

**Le service d'hématologie de l'hôpital Robert-Debré est le plus grand service d'hématologie pédiatrique de France. Il est centre de référence pour les hémopathies et greffes de cellules souches hématopoïétiques.**

### L'équipe :

- Un chef de service (PUPH), 1 PUPH, 5 PH, 5 chefs de clinique, internes, 1 CPMP, 1 Cadre supérieur de santé, 3 CS, 1 pharmacien, ARC, 85 IDE/PDE, 39 AS/AxP.
- 3 psychologues,
- 2 assistantes sociales,
- 2,5 diététiciennes rattachées au service
- 1 éducateur de jeunes enfants, 3 enseignants
- 2 secrétaires hospitalières, 5,5 secrétaires médicales,
- 3 agents de logistique

### L'organisation du service :

21 lits d'hospitalisation conventionnelle / 13 lits de greffe/ 8 lits de soins continus.  
Répartis sur 3 unités dont une unité de 4 lits pour les très jeunes enfants de moins de 2 ans.  
Accueil d'enfants de 0 à 16 ans.

### L'activité :

- Prise en charge des hémopathies malignes (leucémies, lymphomes)
- Prise en charge des hémopathies dites bénignes mais sévères (maladie auto-immune, maladie constitutionnelle de la moelle osseuse) – centre de référence-
- Développement des allogreffes de cellules souches hématopoïétiques
- Développement de nouveaux médicaments anticancéreux et immunosuppresseurs chez l'enfant
- Développement et participation aux protocoles de recherche

**Les liaisons hiérarchiques :** Directeur des Soins, Coordonnateur général / Cadre Paramédical de DMU / Cadres de santé du service / Cadre de santé de garde (le soir, les WE et jours fériés) / Cadres de nuit

**Les liaisons fonctionnelles :** équipe médicale (PUPH, PH, CCA, internes) / Services transversaux (PUI, laboratoire de garde etc.) / les IDE référentes

## MISSIONS

Exercice de la profession d'infirmier et/ou de puéricultrice dans le respect du décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif à la partie IV, Livre III, titre 1er du code de la santé publique et du Chapitre I relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier (Article R.4311-13) - Chapitre II relatif aux règles professionnelles

### Missions Générales :

- Dispenser des soins auprès des enfants atteints d'hémopathies pour restaurer et maintenir la santé, le développement, l'éveil, l'autonomie.
- Evaluer l'état de santé d'un enfant, définir des projets de soins personnalisés, planifier et prodiguer des soins, mettre en œuvre des traitements.
- L'IDE assure la continuité des soins auprès de 2 à 4 patients en fonction de leur gravité et dans le cadre de son rôle propre et de son rôle délégué (décret de compétences n° 2004-802 du 29 juillet 2004) et dans le respect des règles professionnelles.

### Missions Permanentes :

L'IDE dispense des soins curatifs, préventifs ou palliatifs qui intègrent des qualités d'exécution techniques, relationnelles et organisationnelles. L'IDE a compétences dans le cadre de son rôle propre d'identifier les besoins de l'enfant, de formuler des objectifs de soins de mettre en œuvre des objectifs adaptés.

Dans le cadre de son rôle délégué, l'IDE accomplit les actes relevant de l'application d'une prescription médicale qui, sauf urgence, est écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, de l'application de protocoles écrits qualitatifs et quantitatifs préalablement établis.

L'IDE contribue à un accueil et à un encadrement de qualité des nouveaux personnels et des étudiants placés sous sa responsabilité. L'IDE doit contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet de service.

### Missions Spécifiques :

- Soins de base : Soins d'hygiène et de confort, surveillance de l'état clinique et des signes vitaux, respect des procédures d'isolement et de prévention des infections, prise en charge de la douleur, prise en charge de l'alimentation de l'enfant en tenant compte des régimes spécifiques liés aux pathologies.
- Soins techniques : Soins aux patients porteurs de cathéters veineux centraux (à émergence cutanée ou chambre implantable) : pansement, prélèvements, manipulation et surveillance, injections médicamenteuses (antibiothérapie, cytotoxiques, antirétroviraux, immunosuppresseurs ) sur matériel biomédical (pompe volumétrique, PSE, PCA), transfusions, y compris réinjection de greffon de cellules hématopoïétiques, administration et surveillance de traitements par voie orale
- Soins éducatifs et relationnels : Information et éducation des patients et des familles à l'entrée, pendant les séjours et à la sortie des patients, entretien d'accueil, entretien d'annonce, entretien pré greffe, ETP.
- Assure la continuité et la sécurité des soins : Transmissions ciblées, tour de sécurité, participation au contrôle interne (chariot d'urgence, chariot gestes invasifs, pharmalert, maintenance armoires sécurisées, nettoyage mensuel des réfrigérateurs à médicaments ...)
- Participe à la recherche et à l'évolution des soins : participation aux groupes de travail , réunions d'équipe, élaboration des procédures, groupes de réflexion, participation aux formations et encadrement des étudiants. Certification JACIE, congrès ...

## INFORMATIONS PRATIQUES

### HORAIRES DE TRAVAIL

- Base : 35h par semaine (32h30 de nuit)
- Amplitude horaire de 12h : 7h-19h ou 19h -7h
- Le roulement de travail est réparti sur 2 semaines à raison de 3 jours/nuits au maximum.
- 1/2 week-end travaillé quelque soit la quotité de travail.
- Rotation sur les 3 unités du service au rythme de tous les 3 mois voir à la demande si nécessaire.

**PREREQUIS** : Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) / Diplôme d'Etat de puéricultrice

### Compétences attendues et à développer :

- Accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité
- Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance
- Evaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents
- Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé
- Organiser et coordonner les soins et les activités de développement et d'éveil pour des enfants et des adolescents
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau

### Adresse :

AP-HP Hôpital universitaire Robert-Debré  
48, boulevard Sérurier 75019 Paris

**Vous êtes motivé.e , vous avez envie de rejoindre un établissement  
pédiatrique de référence ?**

**Envoyez un CV et une lettre de motivation à Mme Elisabeth Vié, cadre supérieur de  
santé responsable du recrutement à la direction des soins et des activités  
paramédicales : [recrutement.soins.rdb@aphp.fr](mailto:recrutement.soins.rdb@aphp.fr) / 01 40 03 24 53**